

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

ÉTÉ 2025



**Le Salon
du Livre
change de nom
pour
ses 30 ans !**

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Page 2

L'EXPRESSION DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Page 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

LE MOT DU MAIRE

Dans un article du journal Ouest-France, publié sur leur site internet le 20 mars 2025, intitulé : « Saint-Gervais. À un an des élections, l'opposition fait le point », nous pouvons lire : « Bertrand ISAAC précise : nous avons essuyé un refus de parution dans l'Écho Gervinois que nous regrettons. »

Je souhaite apporter des précisions sur la non-publication du texte proposé par la liste non majoritaire dans l'Écho Gervinois d'hiver 2023.

Pour cela, voici un extrait de la réponse apportée à la question de Monsieur Jean-Claude FLEURY lors de la séance du conseil municipal du 11 décembre 2023 « Pour quelle(s) raison(s) le mot de l'opposition dans l'Écho Gervinois n'a-t-il pas été publié ? » :

« Monsieur le Maire rappelle qu'il n'a pas à se prononcer sur le contenu du texte de la liste non majoritaire mais qu'en sa qualité de Directeur de publication, il ne peut permettre la publication de textes protégés de droit sous peine d'être accusé de plagiat. Il ajoute qu'en recourant à un logiciel professionnel payant, au moins 46% de similitude avec des textes protégés de droit ont été identifiés faisant apparaître un risque de plagiat élevé. Il énumère les différentes sources où l'on retrouve de très fortes similitudes entre le document original et le texte produit par la liste non majoritaire. »

Vous pourrez retrouver, affiché en mairie ou sur le site internet de la commune, l'intégralité de la réponse dans le procès-verbal du conseil municipal du 11 décembre 2023 qui a été adopté à l'unanimité lors du conseil suivant, le 22 janvier 2024.

Dans notre Écho dossier, nous mettons à l'honneur l'association Patrimoine et Tradition qui organisait cette année, sous la présidence de Madame Marie-France NAULEAU, le 30^e salon du livre de Saint-Gervais.

Madame Dominique SURIN, agent de la commune a fait valoir ses droits à la retraite, nous la remercions vivement pour son travail de qualité et sa conscience professionnelle au service de la commune. Elle est remplacée à son poste par Madame Gaëlle BOURNE à qui nous souhaitons la bienvenue.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents municipaux pour leur professionnalisme, j'ai pu mesurer au cours de ce mandat leur forte implication et leur grand sens du service public.

J'adresse aussi, mes remerciements aux conseillers municipaux et aux membres du CCAS pour leur engagement au service des Gervinoises et Gervinois.

Plus particulièrement, je remercie mes Adjoints, ensemble, nous formons une équipe soudée, investie et guidée par une valeur partagée : servir notre Commune.

Je vous souhaite de passer un bel été de partage en famille et entre amis.

Richard SIGWALT
Maire de Saint-Gervais



Brèves du conseil municipal - Réunions des 24 mars et 28 avril 2025

Toutes les délibérations des Conseils municipaux sont accessibles en ligne sur le site Internet de la commune : <http://www.saintgervais-vendee.fr/>

ÉCHO DES FINANCES ET DU BUDGET

PROJET OXYVIR

Face aux contaminations récurrentes des coquillages par le norovirus, les professionnels conchylicoles se sont organisés pour déployer sur le territoire national un suivi expérimental de l'indicateur OXYVIR (bactériophages) pour gérer le risque norovirus dans leurs coquillages. Une participation de 1 388.50€ a été validée dans le cadre du financement du projet OXYVIR.

Participation financière à L'Arche de Noé

La participation financière de la commune à L'Arche de Noé a été renouvelée. Une contribution de 0.50€ par an et par habitant, soit 1.347€ au total pour la prise en charge des chiens errants et abandonnés.

Reconduction de l'aide financière pour le « Passerport Accession »

Ce dispositif, dans le cadre du programme Eco-PASS du Conseil Départemental de La Vendée, va être reconduit en 2025. La commune continuera d'apporter une aide forfaitaire de 1 500€ aux ménages répondant aux critères d'éligibilité, l'instruction des demandes continuera d'être confiée à L'ADILE et le nombre de primes sera arrêté à deux comme en 2024.

Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles

La participation pour l'année 2024/2025 a été fixée à 672.30€ par élève scolarisé en élémentaire et 1 072.48€ par élève scolarisé en maternelle. Le montant pour un élève de Saint-Gervais scolarisé dans une autre commune correspondra aux dépenses de fonctionnement effectivement supportées par la commune d'accueil.

Subvention à L'ASSOLI

Afin de poursuivre ses réalisations, L'ASSOLI sollicite les communes pour l'attribution d'une subvention globale de 12 000€ pour l'année 2025. Ce montant est réparti à part égale entre les quatre collectivités, soit une participation de 3 000€ chacune.

L'ÉCHO DE LA VOIRIE ET DE L'URBANISME

Dénominations de voies

Plusieurs dénominations de voies ont été réalisées en raison de la présence d'habitations dans des lieux-dits et l'implantation de Tiny Houses sur une parcelle, ainsi que la nécessaire mise à jour de la base d'adresse locale. Les dénominations sont les suivantes :

- Chemin du Marais Doux, aux lieux-dits Le Marais Doux et La Petite Cathusière
- Impasse des Caribots, parcelle référencée au cadastre AM 70
- Chemin du Haut Port, aux lieux-dits Le Grand Frêne et Le Haut Port.

L'Assainissement collectif

À compter du 1^{er} janvier 2026, la commune à l'intention de transférer la totalité de la compétence « Assainissement collectif » à Challans Gois Communauté ainsi que les excédents du Budget annexe Assainissement. La Communauté de Communes sera substituée à la commune pour l'exercice de cette compétence.

Compte-rendu de la Commission Voirie et Environnement

La réfection de la route du Puy Magné a été retenue pour un montant HT de 131 415.45€. Cette année, près de 20km de curage des fossés seront réalisés, en revanche en raison des conditions climatiques, les levages de pont seront effectués ultérieurement dans le courant de l'année.

L'ÉCHO DES AFFAIRES SCOLAIRES ET GÉNÉRALES

Compte-rendu du Conseil d'école Les Guernovelles

L'école n'est actuellement pas concernée par des mesures de fermeture de classe. Une première projection pour la rentrée 2025/2026 établit les effectifs à 86 élèves. Les portes ouvertes qui se sont déroulées le 11 janvier, même jour que l'école privée, ont donné l'occasion aux familles de découvrir le restaurant scolaire. Une nouveauté qui a été très appréciée.

Le projet de l'école s'organise autour de trois grands axes :

- L'ouverture artistique et culturelle : les GS/CP et CM1/CM2 sont allés voir un spectacle de cirque
- La vie associative : une intervention de deux bénévoles des Restos du Coeur a eu lieu afin d'expliquer leur rôle et une collecte s'est organisée au sein de l'école
- L'éducation aux médias et à l'information.

Reconduction des Interventions Musique et Danse

Le Conseil Départemental de la Vendée a décidé de maintenir, pour l'année scolaire 2025/2026, l'accompagnement organisationnel auprès des collectivités. Les interventions musique et danse seront renouvelées pour les élèves de cycle 2 et 3 des écoles privées et publiques, pour un volume d'heures total de 56h pour l'année scolaire. Ces interventions feront l'objet d'une rémunération brute appliquée aux intervenant de 30€/h, la charge financière est inscrite au Budget Général.

URBANISME

Permis maison accordés de mars à juin 2025

| Nom | Adresse du terrain |
|---|--------------------------------|
| M. BURGAUD Julien et M ^{me} DEVLIEGER Elia | 10 chemin de la Clé des Champs |
| M ^{me} CHAMPOT Marie | 12 chemin de la Clé des Champs |
| M. et M ^{me} LAURENT Yoann et Angélique | 6 impasse des Grèbes |
| M. JAVIER Anthony et M ^{me} NEAU Angélique | 9 impasse des Grèbes |

Bonjour à tous.

Si les précipitations de l'automne et de l'hiver nous ont profondément marqués, s'apitoyer sur un état de fait ne l'améliore pas, surtout sur une situation prévisible par manque d'entretien des fossés que nous soulignons depuis 5 ans. Nous savons qu'un plan pluriannuel devrait enfin voir le jour, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Dans un monde en constante évolution, où les défis se multiplient et où les attentes des citoyens ne cessent d'augmenter, il est temps pour nos collectivités locales de prendre conscience de leur rôle crucial. La mairie, souvent perçue comme le premier relais entre l'État et les habitants d'une commune, doit cesser de reporter sur ce dernier ses défaillances en termes d'efficacité. Il est essentiel de comprendre que tout ne peut pas venir de l'État ; chaque commune a la capacité et la responsabilité de se prendre en charge pour construire un avenir meilleur.

Le manque de médecins n'est pas qu'un défi à relever ; c'est un appel à l'action. Ensemble, citoyens, responsables politiques et professionnels de la santé, nous devons nous unir pour bâtir un système de santé plus robuste et équitable. Car, après tout, la santé de chacun est la clé de notre bien-être collectif. Ne restons pas passifs face à cette problématique cruciale : engageons-nous pour un avenir où chaque individu pourra bénéficier des soins médicaux dont il a besoin, peu importe où il se trouve. Tout d'abord, examinons la situation actuelle. On justifie notre retard par une défaillance de l'état. Certes, son rôle est fondamental, mais cette approche n'est pas viable à long terme. Nous disposons de leviers d'action que nous devons activer : participation citoyenne, co-construction de projets, engagement local. C'est en s'appuyant sur l'intelligence collective de nos concitoyens que nous pouvons transformer notre commune et notre territoire.

Dans ce contexte, il est légitime de se demander quelle est la part de responsabilité de notre mairie dans cette situation alarmante. En tant qu'échelon de gouvernance le plus proche des citoyens, la mairie a la responsabilité d'identifier les besoins de sa population et dans la mesure du possible d'y répondre de manière adéquate. Cependant, force est de constater que pour St Gervais l'accès aux soins est en déclin et ce, malgré l'acquisition de la maison médicale.

Cette situation soulève une question cruciale : pourquoi n'avons-nous pas anticipé ? La réponse réside en partie dans les choix politiques et budgétaires qui ont été faits ; par exemple privilégier la construction de lotissement (Val fleuri) alors que les besoins en santé des habitants actuels et à fortiori futurs ne sont pas couverts.

De plus, la mairie a pour mission de porter la voix des citoyens et de défendre leurs droits. Or, pour notre commune, nous constatons une déconnexion entre les attentes des habitants et les décisions prises en matière de politique de santé. Il est donc urgent d'instaurer des dialogues participatifs, permettant à nos habitants de s'exprimer sur les problématiques de soins et d'exiger des actions concrètes. L'implication de la population dans les décisions locales est la clé pour orienter les priorités de la mairie vers des solutions qui répondent vraiment aux besoins des habitants.

Enfin, il convient de rappeler que la santé n'est pas seulement une question de soins médicaux. Les conditions de vie, l'environnement et l'accès à l'information jouent également un rôle fondamental dans le bien-être des citoyens. Ainsi, une mairie responsable doit adopter une approche pluraliste de la santé, en intégrant des politiques publiques transversales qui prennent en compte tous ces aspects.

Chères Gervinoises, chers Gervinois engagez-vous ! Ensemble, nous pouvons faire de la santé un véritable pilier de notre vie collective. La responsabilité est partagée, et chacun de nous a un rôle à jouer pour façonner un avenir où le soin est accessible à tous.

Au lieu de se tourner systématiquement vers l'État et des pseudo-solutions toutes faites, il est temps de renforcer les équipes municipales, d'investir dans des projets adaptés aux besoins réels des habitants et de faire preuve d'innovation. Les initiatives locales peuvent créer des synergies et avoir des résultats tangibles alors créons les.

En vous souhaitant un été radieux,

Liste Réinventons Saint-Gervais

Le Salon du Livre change

L'Association Patrimoine et Tradition fête son 30^e Salon du L

L'association a été créée le 23 juillet 1991 à Saint-Urbain et regrou

L'association a pour but l'inventaire, l'étude et la conservation du patrimoine local afin de mieux le faire connaître et en assurer la transmission. Elle est issue de la création d'une commission patrimoine au SIVOM, Raoul PELOTE, alors maire de Bouin, en est le soutien avisé et, Michel THOMAS de Saint-Gervais, écrivain érudit, en est le président.

Le 1^{er} salon



Michel
THOMAS

Après la fête des Presnes le 22 août 1993, l'association se sent capable de mettre en place une grande manifestation avec l'appui des bénévoles, de la municipalité de Saint-Gervais et de l'Office de Tourisme de Beauvoir. Le rêve devient réalité et le 1^{er} Salon Cantonal du Livre et de l'Écriture se déroule du 18 au 20 mars 1994 à Saint-Gervais avec 17 écrivains.

Ce salon a deux objectifs :

- Faire connaître les écrivains présents et assurer la promotion de leurs livres.
- Présenter une exposition consacrée à l'écriture.

Michel THOMAS et Françoise DURANT, deux des artisans de ce 1^{er} salon, préviennent d'emblée qu'il ne s'agit pas de réaliser une manifestation dite « commerciale ». Pour eux, ce salon est une rencontre entre le public et les auteurs locaux. Les salons ont continué pendant 4 ans, malheureusement avec le décès du président à la fin de l'année 1997, le salon 1998 n'a pas eu lieu.

Le 5^e salon



Claude
MERCIER

Claude MERCIER, écrivain, conteur, acteur, succède à Michel THOMAS et organise le 5^e Salon du Livre et de l'Écriture en 1999.

En 18 ans, Claude a fait du Salon du Livre de Saint-Gervais une manifestation chaleureuse. Tous les auteurs qui l'ont connu se souviennent de son humour et de ses talents de conteur qui faisaient des repas un

moment convivial et festif. Il a créé « le Prix du Héron Cendré » qui récompensait un ouvrage relatif au marais Nord-Vendéen.

Il rappelle lors de la 12^{ème} édition : « Au cœur du Marais Breton, ce salon littéraire se veut modeste et convivial, il n'a pas

la prétention de rivaliser avec des salons d'envergure plus importante ». L'esprit du salon est sans ambiguïté : « Être avant tout au service des auteurs du terroir et leur public ». Il est décédé 10 jours après le 22^e salon du livre en 2016, il avait déjà annoncé que ce serait son dernier. Très connu en Vendée, notamment pour son interprétation de Clemenceau dans la comédie musicale mise en scène par Jacques RAVE-LEAU-DUPARC, pour ses interventions à la radio dédiées au patois vendéen, pour ses émissions sur TV Vendée et pour ses nombreux ouvrages. Il laisse un immense vide à Saint-Gervais et sur toute la Vendée où il représentait le caractère culturel et patrimonial.

Le 23^e salon



Gilles
PERRAUDEAU

Gilles PERRAUDEAU, auteur régional de Bois de Céné, reprend le flambeau avec une nouvelle équipe et organise son premier salon en avril 2017.

Pour ce 23^e salon, 60 auteurs régionaux, 3 éditeurs et 4 associations vendéennes étaient présents. Pour honorer la mémoire de Claude MERCIER, le nouveau bureau a

décidé de remplacer le nom de son prix par « le Prix Claude Mercier ».

Afin de se renouveler, les auteurs sont devenus conteurs ou témoins en quittant leurs tables pour retrouver le public dans une salle annexe. Pour attirer la jeunesse, un concours d'illustrations fut proposé aux enfants en partenariat avec la médiathèque et les écoles de Saint-Gervais.

Après un arrêt en 2021 pour cause de covid, le public s'est déplacé en 2022 pour le 27^e salon et rencontrer les deux invités d'honneur : le chanteur Yves DUTEIL et la comédienne Stéphanie BATAILLE. Ces derniers sont repartis ravis et reconnaissants de l'accueil qui leur fut réservé. Le spectacle du Quatuor Légendaire, « le jeu de Mélusine », avec Gilles PERRAUDEAU, fondateur de la troupe et metteur en scène, Hervé CANTIN, Roger MORISSEAU et Frédéric ROUSSEAU a également fait son effet.

A la fin du 28^e salon, Gilles annonce que ce sera son dernier et décide de quitter la présidence de l'association.

de nom pour ses 30 ans !

livre, voici son histoire et celles de ses différents présidents.

spait 4 communes : Beauvoir, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain.

Le 29^e salon

Pour Marie-France NAULEAU, accepter de continuer l'aventure du salon du Livre, après ces illustres prédécesseurs, est un défi. Présidente de la bibliothèque associative de Bois de Céné, elle fréquente le salon depuis des années. Il doit garder ce pour quoi il est tant apprécié par les auteurs : son accueil chaleureux, sa convivialité et son esprit festif.

Les projets : faire venir des auteurs de renommée nationale, des auteurs jeunesse et développer les animations.

Voilà l'objectif du 29^e salon dont l'invité d'honneur, Philippe ROBERT, a fait découvrir au public le Kamishibai, petit théâtre japonais. L'atelier d'initiation, la conférence débat ainsi que les 4 séances ont enchanté petits et grands.

Comme l'année précédente, les prix de la dictée organisée par Challans Gois Communauté ont été remis aux participants ayant obtenu les meilleures notes.

Le 30^e salon

Son thème était déjà trouvé, rendre hommage à celui qui a tant fait pour le salon : Claude MERCIER. Une exposition a retracé son immense carrière, avec les témoignages d'auteur(e)s qui l'ont bien connu et les airs chantés par Jacques RAVELEAU-DUPARC.

En présence de son épouse et de ses 2 fils, l'association Patrimoine et Tradition a renommé, au cours de l'inauguration, le salon du livre de Saint-Gervais en « SALON DU LIVRE CLAUDE MERCIER ». Trente salons, quatre présidents, mais aussi de très nombreux bénévoles qui travaillent toute l'année pour accueillir le mieux possible, les auteurs et le public.

Un immense merci à toutes et tous, un grand merci aussi à tous nos partenaires et **rendez-vous** l'année prochaine **le 11 et 12 avril 2026**.

L'équipe de bénévoles en 2024





Bal traditionnel

La 4^e édition du Bal Trad' du Printemps de Saint-Gervais, la 3^e organisée par l'Amicale Laïque avec le soutien financier de la commune, a rassemblé 150 danseurs et amateurs de musique, le 5 avril à la salle des Primevères.

Après la traditionnelle initiation à la danse pilotée par Maurice Artus, le bal a vu s'enchaîner les groupes : les Touroutoutous, Aloubi et Le Bal variable venu du Poitou pour l'événement.

L'Amicale Laïque va faire une pause dans l'organisation du bal et réfléchit à d'autres propositions pour 2026 avec toujours le même objectif : offrir un moment de partage intergénérationnel aux gervinoises et gervinois !

Repas des familles

Samedi 26 avril s'est déroulé, à la MARPA La Josinette, le repas des familles sur le thème créole. Les résidents invitent autour d'un bon repas les membres de leur famille, il n'y a rien de mieux que des plats conviviaux pour créer une ambiance chaleureuse et joyeuse. Un vrai moment de partage autour de la cuisine, des évocations gustatives qui favorisent les échanges et les rires.



Finale Challenge de Vendée

L'équipe de l'entente U18 Bouin/St Gervais s'est qualifiée pour la finale du challenge de Vendée Intersport qui a eu lieu samedi 24 mai 2025 à Longeville-sur-Mer.

Soutenue par de nombreux supporters qui ont fait le déplacement, l'équipe s'est inclinée 1-0 contre le FC NOIRMOUTIER après une rencontre tendue. Les joueurs se sont bien battus et nous les félicitons pour cette belle performance. Bravo à eux et merci aux supporters pour leur soutien et aux coachs pour l'encadrement.

Spectacle Fabigan

Le samedi 31 mai, l'école de cirque Fabigan a présenté son spectacle de fin d'année. Les visiteurs ont pu profiter dans l'après-midi des ateliers pour s'initier aux différentes disciplines des arts du cirque comme de l'équilibre sur des échasses ou des grandes boules, jouer au funambule sur un fil tendu et les trapèzes installés sur de très hautes structures qui ne restaient pas indifférentes à la vue.

Un premier spectacle intitulé «Le cirque au quotidien» était proposé par les plus jeunes élèves, suivi d'un concert par le groupe Hohzho pour un moment de détente.

Et le clou de la journée, le spectacle «Une valise pour tous» proposé par le groupe d'élèves de perfectionnement de l'école de cirque. Un spectacle rythmé et ambitieux qui a pu être apprécié cet hiver dans différents lieux.

Voilà 10 ans que Fabigan (unique école en Vendée à être associée à la Fédération Française des Écoles de Cirque) fait vibrer petits et grands, que ce soit dans la pratique ou pour le public en proposant de magnifiques spectacles. Un statut établi depuis 2 ans qui démontre une véritable qualité d'enseignement basée sur le respect et l'évolution de chacun à son rythme. Que ce soit pour les enfants ou pour adultes, chacun peut y trouver des activités comme le Pilates ou la Danse du Monde.



À savoir

Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les lundis 15 septembre et 13 octobre à 20 heures en salle du Conseil.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée au public les samedis de juillet à août.

Pas d'Écho Gervinois à partir du 1^{er} septembre

Compte tenu de la période pré-électorale, il n'y aura pas d'Écho Gervinois jusqu'aux prochaines élections municipales.

Horaires d'été de la médiathèque

Du 1^{er} juillet au 30 août, la médiathèque sera ouverte du mardi au samedi de 9h30 à 13 h.

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence des représentants des anciens combattants, de M. le Maire, des élus et du Conseil Municipal des Enfants.



Quoi de neuf ?

Bout de Tissu & Cie

Travaux de couture, réparation, retouche, création ;
Contact et infos : 06 82 45 28 27
boutdetissuetcie@gmail.com
Facebook et Instagram : bout_de_tissu_et_cie ;
6, chemin du Gaveau

Tyvol Vendée

Télépilote de drones, traitement des toitures, façades, panneaux photovoltaïques, diagnostiques et vidéos pour valorisation de biens ;
Contact et infos : 02 28 10 69 69
tyvolvendee@gmail.com
Facebook : tyvol vendee;
13, rue des Primevères

Ecoute parents
être parent, accompagner l'enfant dans la réalité d'aujourd'hui

Allo Écoute Parents

02 51 06 31 44

LUNDI 11H30-13H30
MERCREDI 9H30-11H30
VENDREDI 14H-16H

Des professionnels à votre écoute
pour échanger, comprendre, se rassurer, orienter...

"Depuis que notre bébé est né..."

Ma fille en 4^{ème} veut aller en discothèque...

Mon petit garçon pique une colère dès que je dis non...

Mes enfants se chamaillent sans arrêt...

Je ne reconnais plus mon fils de 14 ans...

Ce départ de la maison qui m'inquiète...

Ma fille de 8 ans veut déjà être une ado..."

Mariages

- Marie FRADET et Nicolas MEIER, le 15 février 2025 ;
- Mélissa STEINMANN et Jordan DUBUC, le 12 avril 2025 ;
- Tiphaine MOREAU et Guillaume BARBIN, le 30 mai 2025.

Naissances

- Émile GERVAIS, né le 03 mars 2025 ;
- Violette LEROY, née le 1^{er} avril 2025 ;
- Tiago LEITAO, né le 1^{er} avril 2025 ;
- Billy RAINARD, né le 05 avril 2025 ;
- Bosco MORIN, né le 23 mai 2025.

Décès

- Georgette JAMAULT épouse MAMET, 77 ans ;
- Simone RORTAIS veuve HERVOUET, 87 ans ;
- Jean GUILLOT, 87 ans ;
- Colette MOREAU veuve QUÉRÉ, 81 ans ;
- Jean LORTEAU, 70 ans ;
- Marie PINEAU née LESIEUR, 100 ans ;
- Yvan MARTIN, 93 ans ;
- Claude BOUTOLLEAU, 86 ans ;
- Monique GUILLOT née THUÉ, 89 ans ;
- Remi CROCHET, 91 ans.

Avec le soutien de :
Saint Laurent sur Sèvre - Bournezeau - Bourneau - Saint Malo du bois - Les Brouzils - Le Fenouiller - Saint Martin des Noyers - Saint Fulgent - Vouvant - Sainte Pexine - Saint Paul Mont Penit - Les Epesses - Thorigny - Rochetroux - Sigournais - Apremont - La Boissière des Landès - La Chaise le Vicomte - L'Herbergement - Noirmoutier

VENDÉE LE DÉPARTEMENT
les Sables d'Olonne PALLADIUM
Ry La Roche-sur-Yon Agglomération La Cité Nautique
Café de la Trinité

État civil

Mariages

- Marie FRADET et Nicolas MEIER, le 15 février 2025 ;
- Mélissa STEINMANN et Jordan DUBUC, le 12 avril 2025 ;
- Tiphaine MOREAU et Guillaume BARBIN, le 30 mai 2025.

Naissances

- Émile GERVAIS, né le 03 mars 2025 ;
- Violette LEROY, née le 1^{er} avril 2025 ;
- Tiago LEITAO, né le 1^{er} avril 2025 ;
- Billy RAINARD, né le 05 avril 2025 ;
- Bosco MORIN, né le 23 mai 2025.

Décès

- Georgette JAMAULT épouse MAMET, 77 ans ;
- Simone RORTAIS veuve HERVOUET, 87 ans ;
- Jean GUILLOT, 87 ans ;
- Colette MOREAU veuve QUÉRÉ, 81 ans ;
- Jean LORTEAU, 70 ans ;
- Marie PINEAU née LESIEUR, 100 ans ;
- Yvan MARTIN, 93 ans ;
- Claude BOUTOLLEAU, 86 ans ;
- Monique GUILLOT née THUÉ, 89 ans ;
- Remi CROCHET, 91 ans.

Fête des bibliothèques

Fête des Bibliothèques : un week-end autour de l'enfance et de la mer !

Les 28 et 29 mars derniers, la médiathèque de Saint Gervais a mis les voiles pour une Fête des bibliothèques placée sous le signe de l'enfance et de la mer. Et quel voyage !



Vendredi soir, l'Apéro Lecture a plongé la quinzaine de participants dans des récits iodés et poétiques. Le public a pu découvrir une sélection de textes littéraires, mêlant souvenirs d'enfance et paysages maritimes, dans une ambiance chaleureuse. Mention spéciale aux paroles d'enfants qui ont bien fait rire !

Le samedi matin, les amateurs de langue française ont participé à **la dictée**, organisée par Challans Gois et extraite du roman « Souvenirs d'enfance » de Christian SIGNOL. Les participants, toutes générations confondues, ont relevé le défi avec sérieux et bonne humeur. Monsieur Robert GUERINEAU avait pour l'occasion repris son costume d'enseignant.

Les personnes ayant obtenu les meilleures notes se sont vues récompensées lors du Salon du Livre Claude Mercier le 27 avril dernier. A Saint Gervais, c'est Madame Stéphanie RAUTUREAU qui a obtenu la meilleure note avec 18,5/20. Un grand bravo !



L'après-midi jeux a fait le bonheur des petits et des grands !

Jeux de société, vidéo, en extérieur, piscine à balles... ont transformé la médiathèque en espace ludique.

L'équipe de la médiathèque en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants et l'ASSOLI ont animé les espaces, favorisant les rencontres intergénérationnelles.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont embarqué pour ce week-end plein de rires, de souvenirs d'enfance et d'air marin.

À l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Nouvel agent



Madame Dominique SURIN a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet 2025. Après avoir assuré le remplacement de plusieurs agents entre 2020 et 2022, elle a été recrutée en qualité d'adjoint technique territorial affecté à l'entretien des bâtiments communaux le 01 septembre 2022. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de son nouveau statut de jeune retraitée.

Afin de pallier le départ de Madame SURIN, la commune est heureuse d'accueillir parmi ses agents depuis le 16 juin 2025 Madame Gaëlle BOURNE qui, après avoir travaillé au sein de la commune de Saint Urbain, a décidé de mettre ses compétences aux services des Gervinois en étant affectée à l'entretien des locaux et au restaurant scolaire.

Les Agendas de l'Écho

Vos événements à venir

11, 12,
13/07

Concours hippique National
Haras des Presnes
SHR des Pays du Gois

28/07

Fête folklorique
Haras des Presnes – OGEC

31/07 au
03/08

Concours national de sauts d'obstacles
Haras des Presnes – So Jump 85

15/08

Marché
à la ferme du Pas de l'Île

06/09

Forum des associations
Complexe des Primevères

Et à la médiathèque ?

Juillet/
Août

Exposition "Manga"
par la BDV
Visible aux heures d'ouverture

04/07

Soirée pyjama
19h30 – Gratuit – à partir de 5 ans
Sur inscription

08/07

Raconte-moi des histoires
10h – Gratuit - 0-4 ans
Sur inscription

09/07 –
06/08

Atelier dessins manga
15h – Gratuit – Tout public – Dès 8 ans
Sur inscription – Places limitées

06/08

Atelier culinaire – 19h
Sur inscription
Places limitées – 5€

25/07 –
26/09

P'tit Déj' Lecture – 10h
Gratuit – Public adulte
Sur inscription

Septembre

Exposition de photos
par le Photo Club Challandais
Visible aux heures d'ouverture

